SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publiques 40
Section des Landes

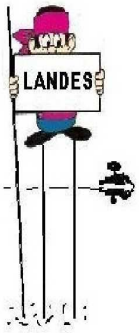

"LE CONFLIT DE CANARD"

Spécial CAPL d'affectations – juillet 2016

« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes » écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer…

ON N'A RIEN LACHÉ

ET ON A BIEN FAIT !

Les CAP Locales d'affectations des agents A, B et C se sont déroulées les 7 et 11 juillet dans un climat particulièrement tendu. L'annonce du retoquage ministériel des fusions Geaune / Hagetmau et Montfort / Mugron / Amou fut la seule bonne nouvelle, même si cela ne résout pas les problèmes de conditions de travail des collègues de Montfort.

Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois exigé le comblement des emplois vacants, le respect de la règle de l'ancienneté administrative pour les mutations, le maintien d'un mouvement complémentaire en mars pour tous les agents, la liste des départs en retraite entre le 1er septembre et le 1er mars, la tenue de la CAPL C d'affectation avant la fin du mois de juin, des affectations nationales sur poste fixe donc moins d'ALD.

Le directeur actuel ayant déjà abandonné son poste et son remplaçant n'étant pas encore arrivé, l'intérim assuré par la doublette Mauresmo / Parchemin n'a pas permis de garantir la sérénité des débats.
S'il est évident que la situation catastrophique de l'emploi à la DDFiP des Landes (10 emplois vacants en C, 11 en B et 3 en A) n'aide pas pour une gestion sereine des agents, les manquements répétés de la responsable des RH et les tentations autoritaires de la présidente ont failli nous « faire péter un câble » à plusieurs reprises.

Tout a très mal commencé dès le 7 juillet en **CAPL A**, lorsque l'administration ne nous a pas donné l'affectation des ALD. Cette attitude rendant impossible l'évocation, donc la défense des situations des agents concernés, les élu-es de Solidaires Finances Publiques ont claqué la porte de la réunion avant le vote. Finalement, 5 minutes avant la CAPL des agents C le 11 juillet, nos élu-es A recevaient la liste ! Tout ça parce que l'administration avait été incapable d'arbitrer les choix à faire entre les desiderata des chefs de service...

En CAPL C, la pugnacité des élu-es a permis de faire rectifier l'affectation de 2 agents en leur donnant ainsi plus de garanties pour qu'ils ne se fassent pas « balader » par la direction au gré de ses seuls besoins. Mais les errements dignes du second empire consistant à banaliser les affectations C et B en trésoreries conduisent toujours à des injustices pour certains agents.

En CAPL B, deux graves erreurs de la direction ont été réparées, mais il a fallu que nos élu-es déploient toute leur combativité et leur technicité pour simplement faire respecter les règles ! En questions diverses, Solidaires Finances Publiques est encore intervenu au sujet des fuites d'eau et de la clim à Dagas. Celle-ci est trop performante car dans plusieurs services on se croirait dans les allées de chez « Picard »...
En conclusion, les élu-es de Solidaires n'ont rien lâché sur leurs revendications ni sur leur volonté de défendre les agents. Ceux qui nous avaient confié leurs dossiers ont été contactés après la CAPL, et cela ne nous a pas empêché de nous battre aussi pour faire rectifier les injustices constatées en préparant les CAPL.

Tout en souhaitant de très bonnes vacances à nos lectrices et lecteurs, nous livrons une citation d'un certain Olivier Giroud qui s'applique tout autant aux militant-es qu'à l'administration : « *la construction de la route vers la réussite n'est jamais terminée* ».

Listes complémentaires :
Rien pour les cadres B et A et insuffisant pour le C !!!

Le Directeur Général a annoncé lors du CTR du 7 juillet un appel d'environ 400 agents inscrits sur la liste complémentaire du concours C, le chiffre définitif restant à définir !
Mais aucune annonce pour celles des concours A et B !

Solidaires Finances Publiques dénonce cette politique de recrutement au rabais et continue d'exiger l'appel de l'intégralité de toutes les listes complémentaires !

Les CAPL concernant les appels de note se tiendront tout début septembre, probablement le 6. Pensez à nous confier vos dossiers pour être défendus !

Solidaires Finances Publiques

La force de tous les agents de la DGFiP

Le 8 juillet 2016

Scandaleux et insignifiant

Les premiers chiffres du budget 2017 ont été dévoilés en marge du discours d'orientation budgétaire

Une fois encore, le Ministère des Finances va financer à hauteur de 66 % les suppressions d'emplois dans les ministères non-prioritaires.

1 512 emplois supprimés dont près de 1 200 à la DGFiP

Et le gouvernement prétend avoir pris en compte la mise en place prévisible du prélèvement à la source. Il prétend aussi demeurer déterminé à combattre la fraude et l'évasion fiscale qu'il a tendance à limiter au travaux de régularisation des repentis fiscaux !

De qui se moque-t-on !?

Avec cette nouvelle saignée, la DGFiP afficherait plus de 36 000 suppressions d'emplois en 15 ans. Un véritable plan social sans précédent. Ces 1 200 disparitions viendront grossir le nombre de chaises vides dans les services et accentueront encore un peu plus la chute de la force de travail nécessaire à l'accomplissement correct des missions.

Celles et ceux qui restent subiront de nouvelles restructurations, devront absorber de nouvelles charges (dont le Prélèvement à la Source), verront leurs conditions d'existences continuer à se détériorer.

Et ce ne sont pas les 400 lauréat-e-s du concours C recruté-e-s sur liste complémentaire qui vont apporter le souffle nécessaire !

Il faut recruter l'ensemble des listes complémentaires A, B et C

Le secrétaire d'État au Budget a affirmé que la crise budgétaire était derrière nous et que nous le devions aux efforts consentis par les Français et qui devaient en bénéficier en retour.

« Agents de la DGFiP, quel que soit ton grade, le gouvernement te considère comme un citoyen de seconde zone ! »

« Trimes et tais-toi, il n'y a rien pour toi. Pire, on va même continuer à t'exploiter honteusement et en prime faire reculer tes droits et tes garanties »

165 millions de moins dans le Budget !

Avec ça, pas besoin d'attendre de miracle en termes d'augmentation ou de revalorisation des grilles indiciaires. Celles et ceux qui espèrent un plus dans le cadre de la transposition de PPCR à la DGFiP, une augmentation des régimes indemnitaires, une amélioration de leur cadre de travail ou des nouveaux outils peuvent toujours attendre.

Pour Solidaires Finances Publiques, une seule alternative : agir !

Dès le mois de septembre, organisons le blocage des services, pour être enfin entendus !

Pour un moratoire sur l'emploi et les restructurations

Pour le renforcement des moyens

Pour une revalorisation générale

Solidaires Finances Publiques appelle les agents à préparer le blocage de la DGFiP pendant toute la fin de l'année 2016 !